

Politique - Libérations des résidents

Date de mise à jour : 26 novembre 2015

Le comité de programme de résidence de psychiatrie a établi une liste des activités obligatoires et optionnelles pour lesquelles les résidents sont libérés s'ils le désirent. Ces libérations ne sont pas comptabilisées comme des absences ou des congés. Pour les activités obligatoires, les présences sont comptabilisées.

Activités	Présence attendue (obligatoire)	Libération si participation
Cours du mercredi <ul style="list-style-type: none"> ▪ R1 : toute la journée ▪ R2 : trimestre automne/hiver : toute la journée ▪ R2 : trimestre printemps (mai-juin) : matin seulement ▪ R3 à R5 : matin seulement 	✓	✓
Journée de la recherche du département de psychiatrie		✓
Journée pédagogique du département		✓
Assemblée générale annuelle du département (journée départementale)		✓
Journée universitaire des psychothérapies	✓	✓
Supervision de psychothérapies (une demi-journée par semaine débutant au printemps du R2)	✓	✓
Activités du CaRMS (pour les résidents désignés [R3 à R5])		✓
Comités, sous-comités et groupes de travail (pour les résidents désignés)	✓	✓
Maîtrise, doctorat, recherche (résident dont la demande a été approuvée)	✓	✓
Retraites de l'ARPUM – automne, printemps * Si vous souhaitez participer aux deux, l'une d'elle doit être prise dans vos congés		✓ *
Journée carrière des résidents		✓
Review Course (R4 et R5) * Si vous souhaitez participer aux deux, l'une d'elle doit être prise dans vos congés.		✓ *
« Party » de Noël du département universitaire de psychiatrie		Libéré de la garde de psychiatrie A l'exception du stage de nuit et des stages du tronc commun. Vous devez vous référer à votre résident-coordonnateur
Graduation des résidents finissants du programme de psychiatrie		

Politique - Libérations des résidents

Date de mise à jour : 26 novembre 2015

Activités	Présence attendue (obligatoire)	Libération si participation
ACLS - Advanced Cardiac Learning System R1 - Formation du vice-décanat aux études médicales postdoctorales (juillet)	✓	✓
COPE Examen formatif annuel en ligne (au cours du mois de janvier/février) R1 : optionnel mais fortement recommandé / R2 à R5 : obligatoire	✓	
Pédagogie de base Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé (CPASS) R1 : obligatoire	✓	✓
Formation OMEGA R1 (3 jours – début P11) R3 (1 journée au printemps)	✓	✓
Formation – Sécurité des patients R1 : obligatoire (1 journée) R2-R3 concernés : obligatoire (1 journée)	✓	✓
Éthique R1 : obligatoire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier 1 : Éthique clinique au quotidien ▪ Atelier 2 : Cinéthique R2 et R3 : obligatoire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier 3 : Éthique narrative ▪ Atelier 4 : Éthique et communication 	✓	✓
Assemblée générale – Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ)		✓
LMCCII	✓	
Gestion médicale – Association Médicale Canadienne (AMC) R3-R4-R5 : fortement recommandé (1 journée)	✓	✓
ALDO-Québec	✓	✓
ÉCOS R5 Examen formatif obligatoire (un mercredi matin en février)	✓	✓

Objet : Libération sans pénalité des résidents dans le cadre de certaines activités

Tel que discuté lors de leur 189^e réunion tenue le 30 septembre 2015 et à laquelle une délégation de la FMRQ assistait, les membres de la Conférence des vice-doyens aux études médicales postdoctorales confirment par la présente le renouvellement de leur accord pour la libération des médecins résidents, sans pénalité sur le plan des absences (75 %), afin qu'ils puissent assister aux activités :

- des Journées Carrière (Norme B : B1.3.6),
- de la Journée du médecin résident (Rôle CanMEDS : professionnel, Norme B : B5.7.4),
- des visites d'agrément (Rôle CanMEDS : collaborateur, Norme B : B1.3.8),
- du Colloque annuel sur les PREM en médecine familiale pour les R-1 (Norme B : B1.3.6)
- et à tout comité ou réunion d'un organisme québécois ou canadien lié aux études médicales ou à l'agrément (Rôles CanMEDS : Leader, professionnel et collaborateur).

Politique - Libérations des résidents

Date de mise à jour : 26 novembre 2015

Activités auxquelles les résidents peuvent participer sans toutefois être libérés

- Association américaine de psychiatrie (APA)

 - Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ)

 - Association des psychiatres du Canada APC

 - Journée universitaire de gérontopsychiatrie

 - Journée universitaire de pédopsychiatrie

 - Situations d'urgence en médecine internet | R1 - non obligatoire
Ces ateliers ont lieu de 8h à 9h par visioconférence en juillet et août (enregistrements disponibles)

 - Et toutes autres activités
-